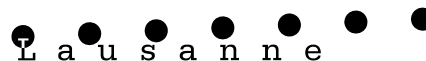




CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



8 mars 2018

Haute école de musique Vaud Valais Fribourg – Conservatoire de Lausanne (HEMU-CL)

Mesures d'organisation

Au cœur de la crise qui secoue la Haute école de musique Vaud Valais Fribourg – Conservatoire de Lausanne, les responsables politiques des principaux bailleurs de fonds prennent leurs responsabilités. Ils présentent une série de mesures destinées à refonder durablement la gouvernance de l'institution. S'inspirant des constats de l'audit commandé par le Conseil de fondation, et prenant en considération la détérioration récente de la situation au sein de l'Ecole, ils vont au-delà des recommandations formulées par l'auditeur, avec la volonté de créer les conditions qui permettront de rétablir la confiance et garantir les missions académiques de l'institution.

Le 24 novembre 2017, les responsables politiques des principaux bailleurs de fonds de la Haute école de musique Vaud Valais Fribourg – Conservatoire de Lausanne constituaient un Comité de suivi et lui donnaient pour mandat d'accompagner le Conseil de fondation de l'HEMU-CL et de s'assurer que ce dernier fasse réaliser un diagnostic de la gouvernance, de l'organisation et du fonctionnement de l'institution par le biais d'un audit externe et indépendant, puis prenne les mesures adéquates pour garantir le bon fonctionnement de l'institution.

Le mandat d'audit a été confié par le Conseil de fondation à l'entreprise Alderus Consulting le 30 novembre 2017. Un résumé du rapport final a été présenté au Conseil de fondation puis au Comité de suivi le 26 février 2018. Le Comité de suivi a pu prendre connaissance de l'entier du rapport d'audit le 2 mars 2018.

La situation au sein de l'HEMU-CL, que l'on peut considérer comme une crise, a continué à se détériorer pendant la durée du processus d'audit. Ce ne sont plus seulement des questions d'organisation, de management et de gouvernance qui doivent trouver des solutions, mais désormais la pérennité des missions académiques de l'institution qui doit être assurée. C'est pourquoi les responsables politiques vaudois, fribourgeois, valaisans et lausannois ont décidé de prendre des mesures qui vont au-delà des recommandations de l'audit.

La première mesure concerne la direction générale de l'institution. Le directeur général, Hervé Klopfenstein, a annoncé qu'il ne solliciterait pas de nouveau mandat à l'issue de son engagement actuel qui prend fin au terme de l'année 2018. La loi vaudoise sur les hautes écoles de type HES prévoit pour les membres des directions des hautes écoles la possibilité de solliciter un congé scientifique en vue de préparer leurs activités futures. Un tel congé lui est accordé et Hervé Klopfenstein n'exerce désormais plus aucune responsabilité au sein de l'institution.

De fait, la direction opérationnelle générale de l'HEMU est confiée dès le 12 mars et pour une période transitoire au Conseil des directrices et directeurs, qui réunit les directrices et directeurs des différents sites, le directeur administratif et l'adjoint à la direction chargé des finances. Ce collège sera accompagné par une présidente du Conseil des directrices et directeurs en la personne de Barbara Vauthey, cheffe du Service des affaires universitaires à la Direction de l'Instruction publique, de la culture et du sport du Canton de Fribourg. Sa tâche sera d'accompagner le Conseil des directrices et directeurs afin de le soutenir dans la conduite opérationnelle de l'institution.

Concernant le Conseil de fondation, un groupe de travail constitué du Comité de suivi et de membres de l'actuel conseil conduira une démarche de refondation institutionnelle d'ici à l'été. Il sera accompagné dans ses travaux par le Professeur Dominique Arlettaz, ancien Recteur de l'Université de Lausanne. En ce sens, les responsables politiques demandent une refonte fondamentale de



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

• L • a • u • s • a • n • n • e •

l'institution, y compris du Conseil de fondation. Les autorités l'ont clairement exprimé au président du Conseil de fondation, Nicolas Gilliard, qui est également concerné par cette demande de changement.

Concernant la future direction générale de l'HEMU-CL, le groupe de travail dédié à la refondation de l'institution travaillera avec le Conseil des directrices et directeurs à la redéfinition du poste. Une mise au concours devrait pouvoir intervenir au plus tard en juillet 2018 afin de pouvoir désigner la nouvelle ou le nouveau titulaire d'ici la fin de l'année.

Annexe:

Résumé du rapport final d'audit

Contacts:

Canton de Vaud

Mme Cesla Amarelle, conseillère d'Etat, Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 021 316 30 01
Mme Chantal Ostorero, directrice générale de l'enseignement supérieur, 021 316 94 71

Canton du Valais

M. Christophe Darbellay, conseiller d'Etat, Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00
M. Jacques Cordonier, chef du service de la culture, 027 606 45 60

Canton de Fribourg

M. Jean-Pierre Siggen, conseiller d'Etat, Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, 026 305 12 00
M. Philippe Trinchan, chef du service de la culture, 026 305 12 80

Ville de Lausanne

M. Grégoire Junod, syndic, directeur de la culture et du développement urbain 021 315 22 00
M. Michael Kinzer, chef du service de la culture, 021 315 25 15